

44 ans après le premier plan d'aménagement des Hauts, la programmation des fonds européens sur la période 2021-2027 s'avère décisive. Pour transformer l'essai, deux grands chantiers préalables à l'élaboration du futur cadre stratégique ont été menés cette année : une actualisation des données relatives aux territoires et un recueil minutieux de la parole des habitants. Regards croisés.

#35-36



des Hauts



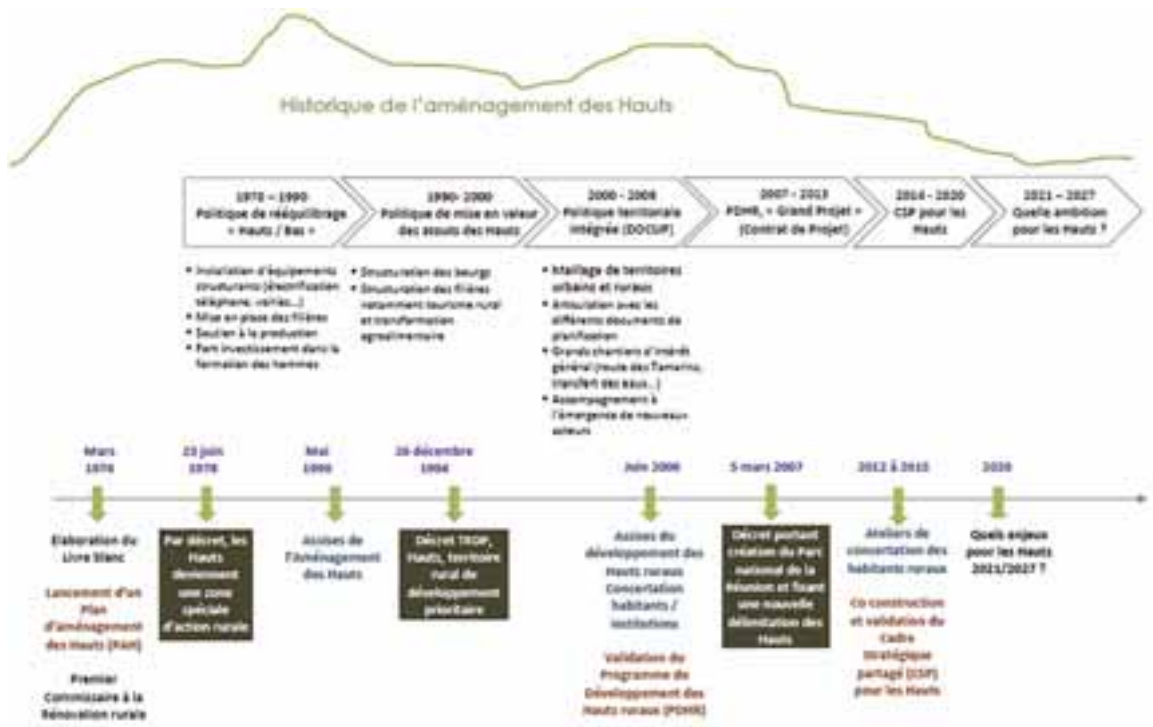
HORIZON 2027

LES HAUTS D'AUJOURD'HUI DESSINENT UN AVENIR



44 ans d'aménagement dans les Hauts

Du premier plan d'aménagement des Hauts, en 1976, jusqu'au tout dernier « cadre stratégique partagé », qui s'achève cette année, retour sur plus de quatre décennies de politiques d'aménagement des Hauts.



Lorsque le premier plan d'aménagement des Hauts est imaginé, en 1976, c'est d'abord un objectif de rééquilibrage « Hauts/Bas » qui est visé. Les dix premières années seront ainsi marquées par des politiques de rattrapage, en particulier via l'installation de grands équipements structurants, la mise en place de filières, le soutien à la production et un investissement inédit dans la formation des hommes.

Au début des années 1990, le rééquilibrage ayant déjà produit quelques effets, les politiques publiques changent de braquet. La stratégie privilégiée consiste dès lors à mettre en valeur les atouts des Hauts. C'est le temps des structurations de bourgs, mais aussi celui de la structuration des filières, notamment dans le tourisme rural. C'est aussi le temps du soutien à la transformation agroalimentaire.

Dès 2000, alors que de grands chantiers d'intérêt général redessinent la géographie de l'île (route des Tamarins, transfert des eaux...), les orientations

stratégiques en faveur des Hauts sont principalement axées sur le maillage des territoires ruraux et urbains, et sur l'accompagnement à l'émergence de nouveaux acteurs.

Dans cette optique, le programme de développement des Hauts ruraux 2007-2013 se décline sur cinq axes d'interventions : la gestion d'un espace restreint mais hautement convoité ; l'aménagement d'espaces spécialisés ; l'action sur l'emploi pour mieux vivre et travailler dans les Hauts ; la sauvegarde des atouts naturels, historiques et culturels ; et enfin, la mutation de la société rurale.

Le cadre stratégique partagé 2014-2020, dont la programmation s'achève cette année, a poursuivi la même logique. Le maintien du patrimoine matériel et des territoires naturels, la sauvegarde du patrimoine immatériel (en particulier la culture et « l'identité » des Hauts) se sont accompagnés d'une forte politique de soutien aux populations dans un objectif de développement social et économique. 44 ans après le premier plan d'aménagement des



Hauts, des progrès inouïs ont été faits sur ces territoires. Des changements majeurs s'y sont opérés. Une mutation profonde a été initiée. Reste désormais à consolider ces acquis. A cet égard, la programmation des fonds européens sur la période 2021-2027 s'annonce décisive.

Quelle stratégie pour les Hauts dans la nouvelle programmation européenne ?

Afin de définir le futur cadre stratégique pour les Hauts dans la programmation des fonds européens sur la période 2021-2027, un partenariat entre l'Etat, la Région et le Département a été mis en œuvre cette année via le Secrétariat Général des Hauts. Trois grands chantiers ont ainsi été lancés. Pour le compte de la Région Réunion, l'AD2R a mené une consultation des acteurs locaux afin de recueillir les grands messages de la population lors d'ateliers d'échanges qui ont eu lieu en février et

mars dernier. Dans le même temps, pour éclairer l'action publique sur les Hauts, une mission d'actualisation des données relatives à ces territoires a été confiée par l'Etat à l'AD2R. Le traitement de ces nouvelles données, parallèlement aux « dires » d'acteurs recueillis en ateliers, servira de base à l'élaboration de la stratégie en faveur des Hauts de La Réunion pour la période 2021-2027.

Ce double numéro de Tèr des Hauts s'en fait l'écho en revenant sur les deux chantiers menés préalablement à l'élaboration de la nouvelle stratégie. Les données actualisées sur ces territoires, à la fois géographiques et socio-économiques, s'y confrontent aux paroles de ceux qui vivent et travaillent dans les Hauts. Comme pour mieux prouver qu'il n'y a souvent qu'un pas du rêve à la réalité.



« Na pu pié d'boi »

En février et mars 2020, l'AD2R a organisé dix ateliers à l'échelle des quatre micro-régions de l'île. Les 24 communes de La Réunion étaient concernées, ainsi que le cirque de Mafate en raison de ses singularités. 259 personnes ont participé à ces ateliers. Pas moins de 1 688 « dire » d'acteurs ont pu être recueillis. Résumé des thèmes les plus fréquemment abordés.



Parmi les thèmes récurrents des dix ateliers organisés par l'AD2R sur les microrégions nord, est, ouest et sud de l'île, quatre sujets en particulier interpellent les habitants des Hauts : l'accès à Internet, l'offre de transport collectif, la gestion des déchets et l'accès à l'eau. L'accessibilité à ces services essentiels est vectrice de qualité de vie pour la très grande majorité des personnes interrogées.

Au-delà de ce quatuor de tête, beaucoup s'inquiètent de la croissance du bâti pour absorber l'arrivée de nouvelles populations. La crainte d'un inexorable déclin des terres agricoles et des espaces de respiration est ainsi largement partagée. Ce faisant, c'est un modèle de construction adapté aux spécificités des territoires des Hauts qui est ici interrogé ; l'enjeu étant de préserver la culture et l'identité de ces territoires emblématiques.

Les Hauts conservent cependant des valeurs auxquelles chacun se montre attaché : la solidarité, la qualité d'échange, les liens interpersonnels. Mais ces valeurs sont mises à rude épreuve dans ce premier quart du vingt-et-unième siècle.

La principale préoccupation concerne les seniors, sur lesquels pèse le risque d'isolement, de perte d'au-

tonomie et de mobilité. A l'autre bout du spectre, les jeunes sont aussi un sujet d'inquiétude. Beaucoup témoignent des difficultés d'accès à l'emploi et, partant, d'une inclination à l'oisiveté qui fait perdre à la jeunesse tous les repères de vie en société.

La réflexion sur la fragilité économique des Hauts et sur leur nécessaire mise en activité est ainsi lancée. Au rang des activités-phares, l'agriculture, emblématique et représentative par le nombre de ses opérateurs (près d'un tiers des acteurs des Hauts), réinterroge ses modes de productions, ses filières et ses modes de commercialisation. Beaucoup d'acteurs de terrain affichent ainsi un vrai souci de responsabilisation quant à la santé des Réunionnais et témoignent de leur volonté de pratiquer une agriculture moins « conventionnelle », à l'opposée des modèles d'autrefois. Le marché des consommateurs y est prêt. Autre secteur, le tourisme, considéré comme un puissant levier de développement, est appelé à prospecter d'autres activités au-delà de celles qui lui sont généralement associées (hébergement, restauration, agrotourisme). Face à un marché de visiteurs extérieurs considéré comme trop volatil, le public local est notamment visé.

PAROLES D'HABITANTS

« Le Guillaume i mank des infrastructures, néna tro d'immeubles, na pu pié d'boi. »

« Ce qui est embêtant c'est que la population augmente mais les activités, commerces et services ne se développent pas. En tout cas pas adapté aux nouveaux besoins. »

« J'ai grandi à Trois-Bassins, j'ai vu Trois-Bassins se développer. Ça a avancé quand même. Il y a des locaux. Des nouveaux arrivants veulent entreprendre, c'est plutôt dur. Le prix du foncier est élevé, quand on débute ce n'est pas possible. »

« Dans les Hauts, le réseau routier est cassé, et habiter dans les Hauts ça coûte plus cher, et le transport collectif n'est pas suffisant. »

« Le bon côté, notre force anou kréol, c'est la qualité du cœur, c'est l'humain. »

« Une attention particulière à apporter au public des personnes âgées dans les Hauts : les liens familiaux ont explosé et les personnes âgées se retrouvent seules et isolées. »

« Nombre de familles, non motorisées, ne sont pas en capacité de descendre. »

« Le problème pour nous, habitants des Hauts, c'est de descendre dans les Bas... A l'inverse, le problème pour nous, opérateurs économiques des Hauts, c'est que les gens des Bas ne montent pas assez ! »

« Attention à ne pas prioriser les touristes au détriment des habitants. »

« Des dispositifs économiques qui doivent aider des petits commerces et artisans dans les Hauts et qui, lorsqu'on les sollicite, nous mettent plus en difficulté sur des complications administratives. »



REVER PLUS HAUT !

« Cette nuit, la pli la tombé un bon peu, un gro pli d'été. Nou la entend' a li su la tôle ondulé. La frap, la tap tout la nuit. La donné et la tout nettoyé, nout peur, tou sa qui tien a nou enfermé. Et ce matin, soley la levé, l'atmosphère l'a fine totalement dégagé. Ensamb nou sa planté, récolté, partagé. Partager le labeur et les trésors dégagés et perpétuer les savoirs et traditions hérités. »

HAUTS DE LA BRETAGNE (SAINT-DENIS)

« Le quartier idéal pour moi serait un endroit où les habitants seraient solidaires, conscients de leurs histoires et ainsi éclairés sur leurs avenir. Il se doit également d'être autonome en alimentation et en énergie. »

DOS-D'ANE (LA POSSESSION)

« Mon Cilaos rêvé serait : des activités sportives pour mes enfants pour qu'ils puissent s'épanouir et se mettre à des passions ; une ville tournée vers le bio ou même une agriculture raisonnée afin que les habitants puissent consommer des bons produits locaux ; au marché forain, il y aurait au moins 80 % des forains qui seraient des personnes de Cilaos (artisans, agriculteurs, apiculteurs, etc.) ; mettre en place un marché de Noël pour faire rêver les enfants ; des animations le soir pour pouvoir sortir en famille au restaurant, des animations de rue, au cinéma ; des professionnels de santé (dentiste, ophtalmologiste) compétents ; l'ancien hôtel des thermes serait de nouveau ouvert et règnerait sur la ville de Cilaos ; avoir un village où les gens seraient en harmonie et auraient le sens du partage ; avoir une ville fleurie et magnifique. »

CILAOS

« J'imagine les hauts accessibles à tout le monde avec un volet touristique, économique tout en gardant son cachet authentique. Que le village, à l'intérieur des Hauts, ressent de la solidarité en habitant. Que la culture avec un grand C débarque au sein des Hauts pour que nos enfants puissent avoir une ouverture d'esprit. Développer notre village. »

DIORE (SAINT-ANDRE)

« Mon rêve c'est que mon garçon lé pa obligé de descendre dans les Bas en août pour aller au collège. »

ROCHE PLATE (MAFATE)

« Le village du Brûlé, la petite montagne sur la grande montagne. Le paradis de la faune, et de la flore, des oiseaux et des abeilles, avec des habitants qui ont beaucoup de savoirs, comme le tressage de bambous et de calumets, de vétivers etc. Un village, une famille avant tout. »

LE BRULE (SAINT-DENIS)

« C'est déjà idéal depuis 28 ans, petit à petit l'oiseau fera son nid, c'est aussi l'idéal de l'Homme. »

BEAUMONT (SAINTE-MARIE)

« Vivre à Saint-Philippe c'est déjà un rêve. Produire bio pour les gens et protéger les animaux. »

RAVINE ANGO (SAINT-PHILIPPE)

« Réutiliser tous les objets qu'on jette, pour moins gaspiller pour une 2ème vie, aköz c'est l'argent jeté. Nou na tout pou être heureux ici, nou lé chez nou. Ici c'est un rêve, les gens ne doivent pas voir que l'argent, faire plaisir à quelqu'un c'est une grande chose. »

ILET FURCY (SAINT-LOUIS)

« Que la Plaine des Cafres développe une zone d'habitation nature et écologique 100 % énergie renouvelable. »

LA PLAINE DES CAFRES (LE TAMPON)

« Sans trop déformer notre quartier, je voudrais que tous les habitants s'entendent bien – avoir un peu de touristes pour améliorer les gains des agriculteurs. J'aimerais ouvrir une table d'hôte, c'est mon rêve. Et offrir mon rêve à mes enfants. »

RAVINE SECHE (ETANG-SALE)

« Que tous les beaux projets autour de cet atelier se réalisent car ça représente le rêve de tous les habitants du territoire. »

HAUTS DE SAINT-PAUL

« Je rêve d'un village où les gens se connaissent, échangent de tout et de rien, dans la simplicité, avec un objectif commun pour leur cadre de vie. Avec des denrées alimentaires produites sur le même territoire, pour la population locale et celle de la Réunion ; Un personnel heureux de revenir avec une qualité de vie au travail ; Des entreprises florissantes. Bref, la simplicité, le bonheur dans les Hauts. »

MONT-VERT (TROIS BASSINS)

« Pour moi, ce serait d'avoir plus de modernité tout en respectant la nature des Hauts, le vert, les arbres, des structures mais écologiques, des activités touristiques, commerciales en accord avec la nature. Améliorer la route de Salazie sans détruire, avec des arrêts de bus écologiques. Fabriquer des instruments grâce aux objets qu'on va jeter. Rouvrir les sentiers. Apprendre aux jeunes à construire tout en respectant. Développer la culture locale. Des restaurants avec une cuisine au bois. »

ROUTE DE SALAZIE



Les Hauts :

Quand on demande aux Réunionnais, y compris ceux qui connaissent bien les Hauts, quelle est l'organisation spatiale du territoire de La Réunion, les réponses sont étonnamment contrastées. Finalement, c'est quoi les Hauts ?



Faites le test. Demandez à plusieurs Réunionnais quelle est leur représentation du territoire, la réponse ne sera jamais tout à fait la même en fonction des personnes interrogées.

Une des raisons principales est liée à l'imaginaire que l'on a des Hauts. Si l'on considère par exemple l'espace du marronnage, on s'aperçoit que celui-ci est souvent brouillé par la toponymie. Par ailleurs, la limite « administrative » des Hauts est quelquefois en contradiction avec les noms mêmes des lieux : Saint-Gilles-les-Hauts se trouve ainsi dans les Bas !

Il existe cependant des constantes dans les représentations. Pour tous, le littoral est essentiellement urbain et les zones d'altitude sont celles du milieu naturel. Les Hauts sont alors définis par déduction comme étant « le reste » !

Le schéma est simple ? Voire ! Car si la correspondance entre milieu naturel et Cœur de Parc national est relativement claire, la représentation du littoral l'est déjà beaucoup moins. S'agit-il des

seules zones urbaines littorales ou est-ce une bande côtière qui fait régulièrement le tour de l'île ?

Si l'on part de l'hypothèse que, depuis le début du peuplement, les espaces littoraux à faible pente (ceux dont le dénivelé est inférieur à 5 %) sont historiquement les plus favorables à l'urbanisation, la carte ci-dessus dessine quatre territoires bien distincts : la ceinture littorale à faible pente, les mi-pentes (qui vont jusqu'aux Hauts administratifs), les Hauts « habités » et le Cœur du Parc national.

Afin d'affiner cette représentation, il a paru intéressant d'analyser ces territoires en calculant la part de la tache urbaine présente en chacun d'eux. La répartition des zones Urbaines (U), Agricoles (A) et Naturelles (N) des plans locaux d'urbanisme a été effectuée à l'échelle des communes mais le croisement avec les 4 grands espaces aurait nécessité un temps de calcul très long. Néanmoins, l'analyse des taches urbaines s'avère édifiante.

La ba tère la ?



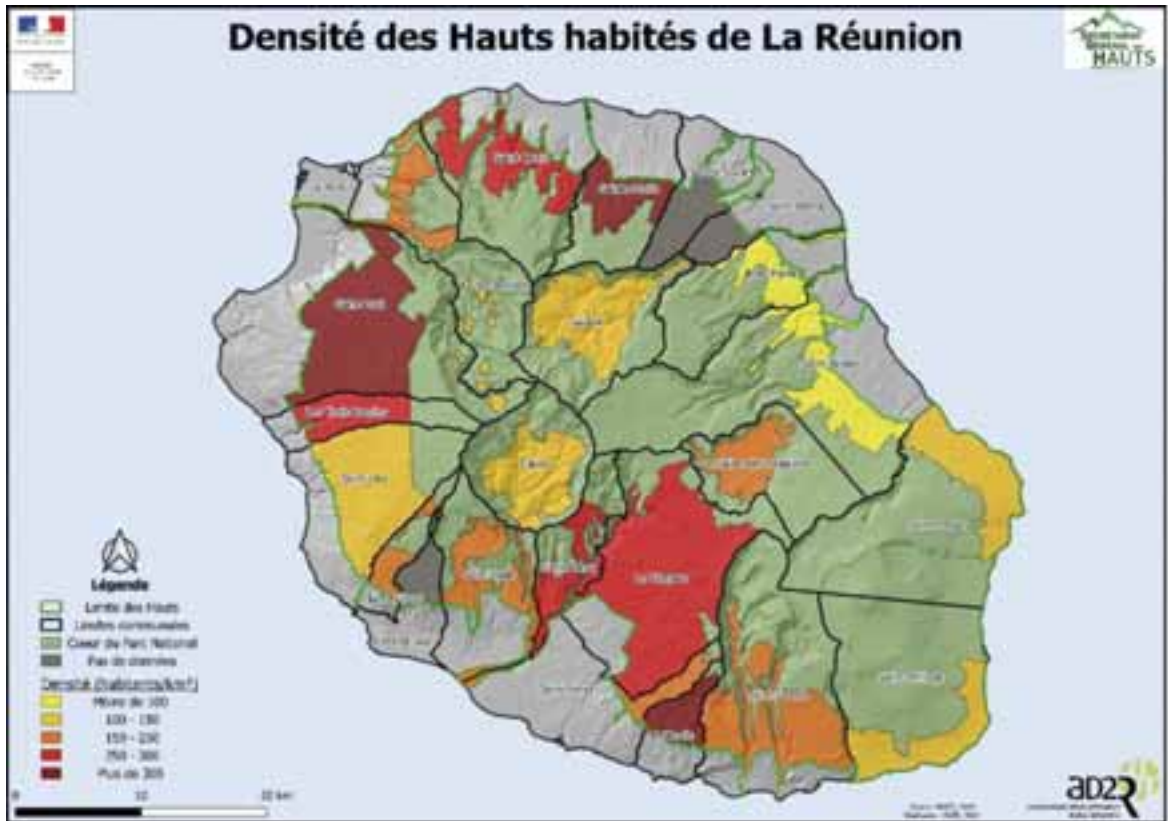
- Ceinture littorale à faible pente : 144 km²
Tache urbaine : 67 km² (46,5 %)
- Mi-pentes : 427 km²
Tache urbaine : 135,8 km² (32 %)
- Hauts habités : 877 km²
Tache urbaine : 99,1 km² (11,3 %)
- Cœur : 1 055 km²
Tache urbaine : 0,683 km² (0,06 %)

En dehors du Cœur de Parc, évidemment non urbanisé, c'est sur la ceinture littorale que la tache urbaine est la plus présente. Dans la mesure où l'espace agricole est encore en protection forte (mais pour combien de temps ?), la ceinture littorale est sans surprise la zone la plus propice à l'urbanisation. Sur une surface de 144 km², la tache urbaine y couvre 46,5 % du territoire. Sur la zone des mi-pentes, l'urbanisation est également assez forte. La tache urbaine occupe 32 % du territoire. Le chiffre doit cependant être

relativisé par le fait que ces territoires ont une part plus importante de kaz à ter dans les quartiers urbanisés.

Pour leur part, et malgré leur nom, les Hauts « habités » restent peu urbanisés avec une tache urbaine qui occupe seulement 11 % du territoire. Là encore, on constate une part très importante de kaz à ter. Sur les quelques 242 467 maisons individuelles recensées à La Réunion, 69 023 se situent dans les Hauts. Surtout, les kaz à ter représentent 93,3 % des logements dans les Hauts contre 59,9 % dans les Bas.

Reste que la situation du territoire réunionnais est loin d'être homogène. L'analyse des densités de population montre que les Bas concentrent 998 habitants au km² quand les Hauts accueillent 98,3 h/km² (205 h/km² si on exclut le Cœur de Parc).



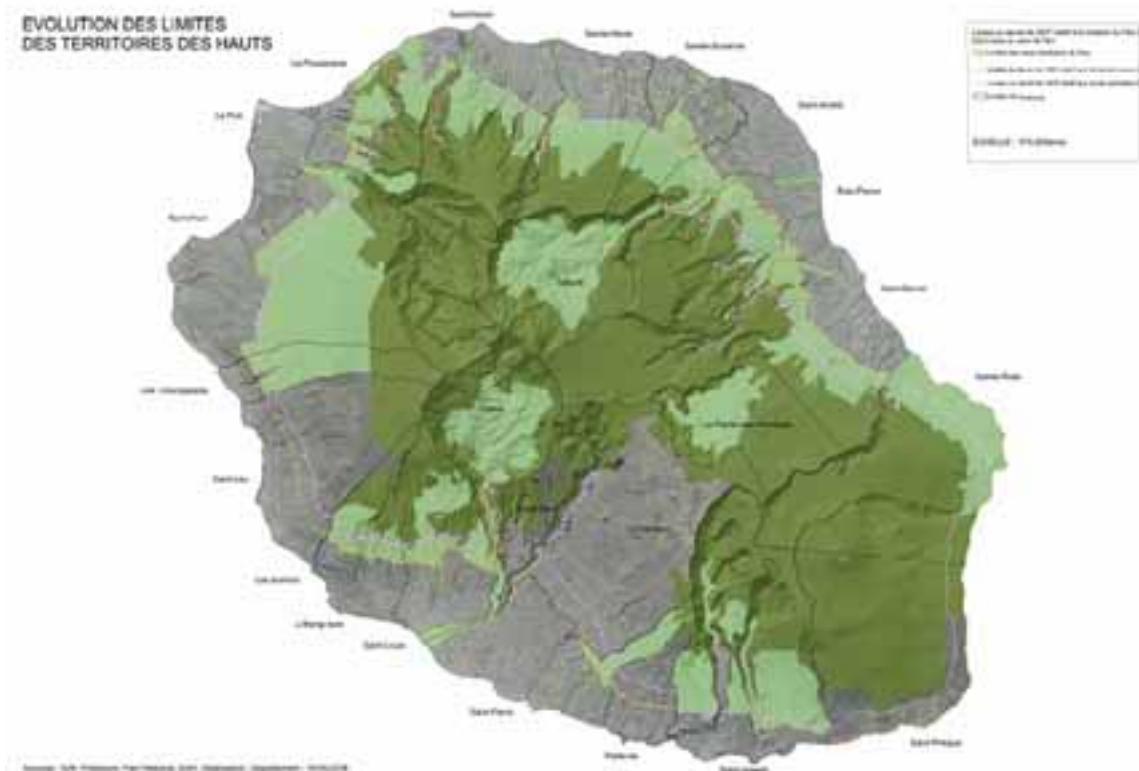
Il faut noter qu'une information manque pour compléter cette analyse rapide : la densité de la ceinture littorale, qui doit être bien supérieure à la moyenne des Bas. Ces chiffres sont par ailleurs à rapprocher des densités retenues par l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires) dans sa définition des territoires français urbains et ruraux. A l'échelle nationale, les zones dites urbaines « très denses » concentrent plus de 1 500 h/km². Les territoires ruraux « très peu denses » accueillent moins de 25 h/km²... Enfin, il conviendrait sans doute de nuancer ces chiffres par un vraisemblable gradient décroissant du bas vers le haut.

Le cloisonnement en quatre du territoire réunionnais n'en demeure pas moins pertinent pour l'élaboration de politiques publiques dédiées.



C'est à quelle hauteur, les Hauts ?

Depuis l'arrêté de 1978 définissant la première limite des Hauts, beaucoup de choses ont changé. Retour sur quelques grandes périodes-clés ayant marqué l'évolution de cette limite.



La première limite des Hauts, définie par un arrêté de 1978, est historiquement établie comme le territoire au-dessus de la canne. Dans les années 1970, cela avait du sens car l'économie locale était fortement basée sur l'agriculture et en particulier la canne, alors pilier de l'économie de La Réunion. Cette première limite était donc à la fois paysagère et économique.

La deuxième limite, fixée en 1994, est urbanistique : la limite des Hauts se déplace au-dessus des bourgs peuplés que l'on considère déjà dans une dynamique urbaine.

La dernière limite, qui date de 2007, intègre une dimension écologique avec l'ajout des corridors des principales rivières. On comprend dès lors pourquoi certaines communes pourtant situées sur la ceinture littorale (Sainte-Rose, par exemple) se trouvent bel et bien dans les Hauts.

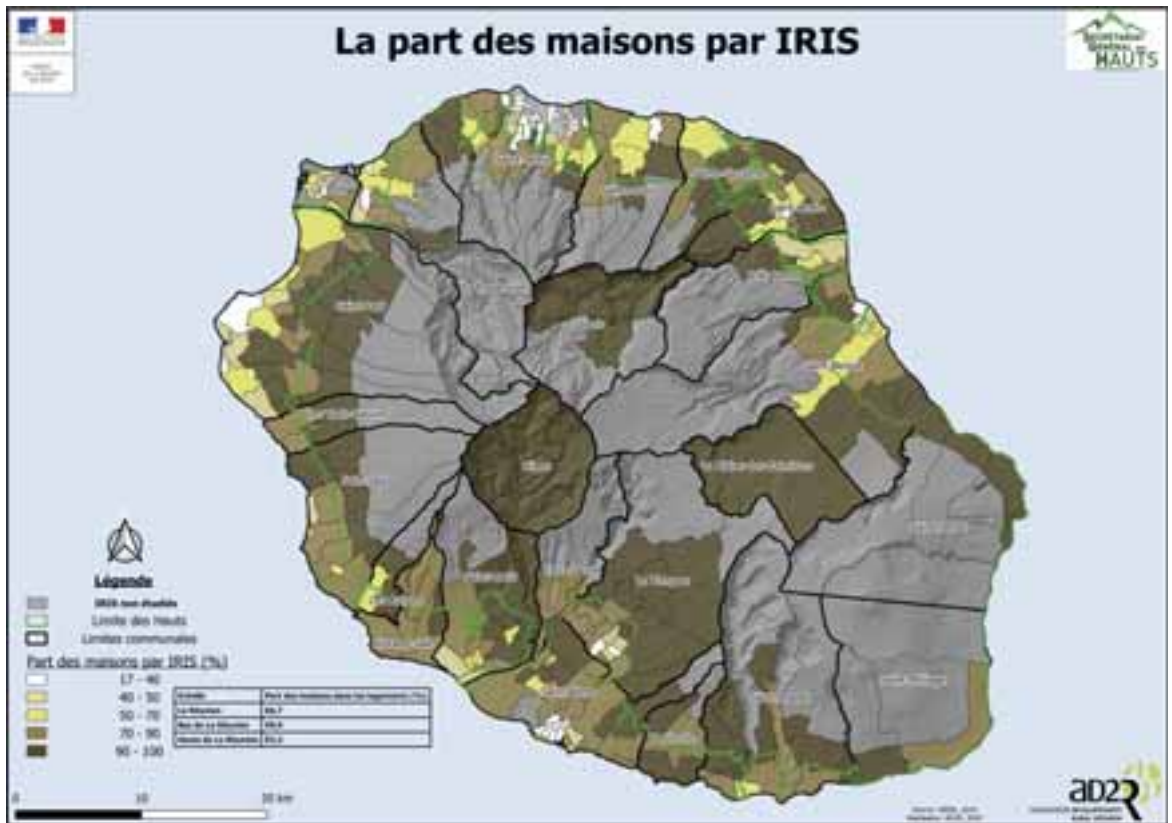
Ce rappel historique montre que la limite des Hauts n'est pas immuable. Aussi, plutôt que de parler d'une limite au singulier, c'est le pluriel qu'il conviendrait d'adopter. Les Hauts ont plusieurs limites, qui sont le fruit de définitions successives, elles-mêmes basées sur des évolutions progressives. Mais au-delà d'un éventuel exercice de réajustement, il est intéressant de questionner le sens de ces évolutions. Lors des ateliers de parole organisés en février et mars 2020 avec les habitants, une représentation identitaire des Hauts a émergé. Celle-ci ne

correspondait généralement pas à la limite administrative des Hauts.

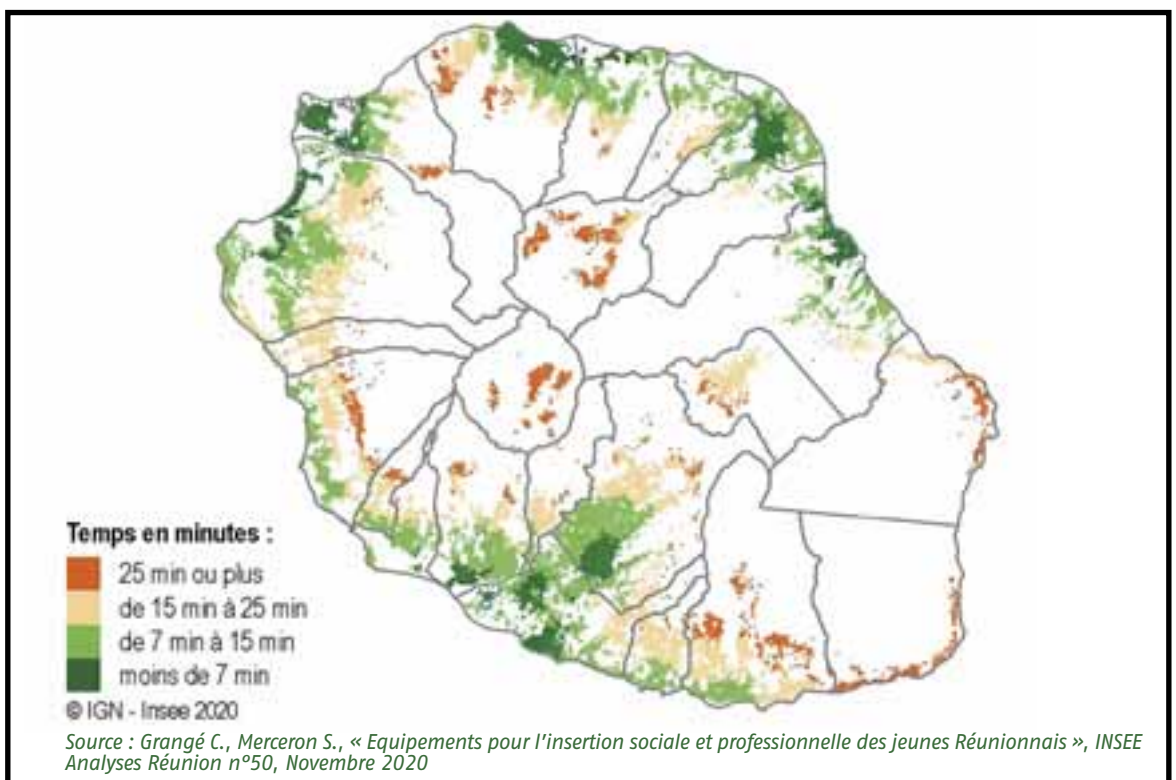
On pourrait ainsi chercher à définir une limite du « cœur » des Hauts qui ferait sens en termes d'identité. Ce que confirme d'ailleurs l'étude actualisée des données sur les Hauts. Au vu des différentes analyses cartographiques, il est manifeste qu'il y a plus de différences entre les quartiers des Hauts qu'entre les Hauts et les Bas. Néanmoins, il existe aussi des éléments partagés.

Premier exemple : la carte d'implantation des kaz à ter (en page suivante) montre un rapport à l'identité et à une dimension paysagère. Les Hauts, ce serait le lieu où se concentrent majoritairement des maisons individuelles.

Autre illustration : la carte des temps de trajet (également en page suivante). Issue d'une étude de l'INSEE sur le temps d'accès aux services d'emploi et d'insertion, cette carte distingue les territoires pour lesquels les services principaux (aide à la création d'entreprise, réseau Pôle emploi, agence de travail temporaire, mission locale...) sont distants de plus de 15 minutes. Elle montre ainsi un rapport à la qualité de vie. Ici, les Hauts seraient ces bourgs où le premier service essentiel au public serait à plus de 15 minutes de voiture.



Chacune de ces deux cartes correspond plus ou moins à la limite des Hauts. Et d'autres points communs existent sans doute par ailleurs. Reste qu'il serait vain de chercher à prouver l'unité des Hauts. Au vu de la majorité des cartes, celle-ci n'existe probablement pas. Il s'agit donc plutôt de valoriser les différences entre les quartiers, de manière à alimenter une stratégie propre à chacun, avec un projet de territoire spécifique. C'est peut-être là un nouvel enjeu pour le développement des Hauts.



MERCI IRIS !

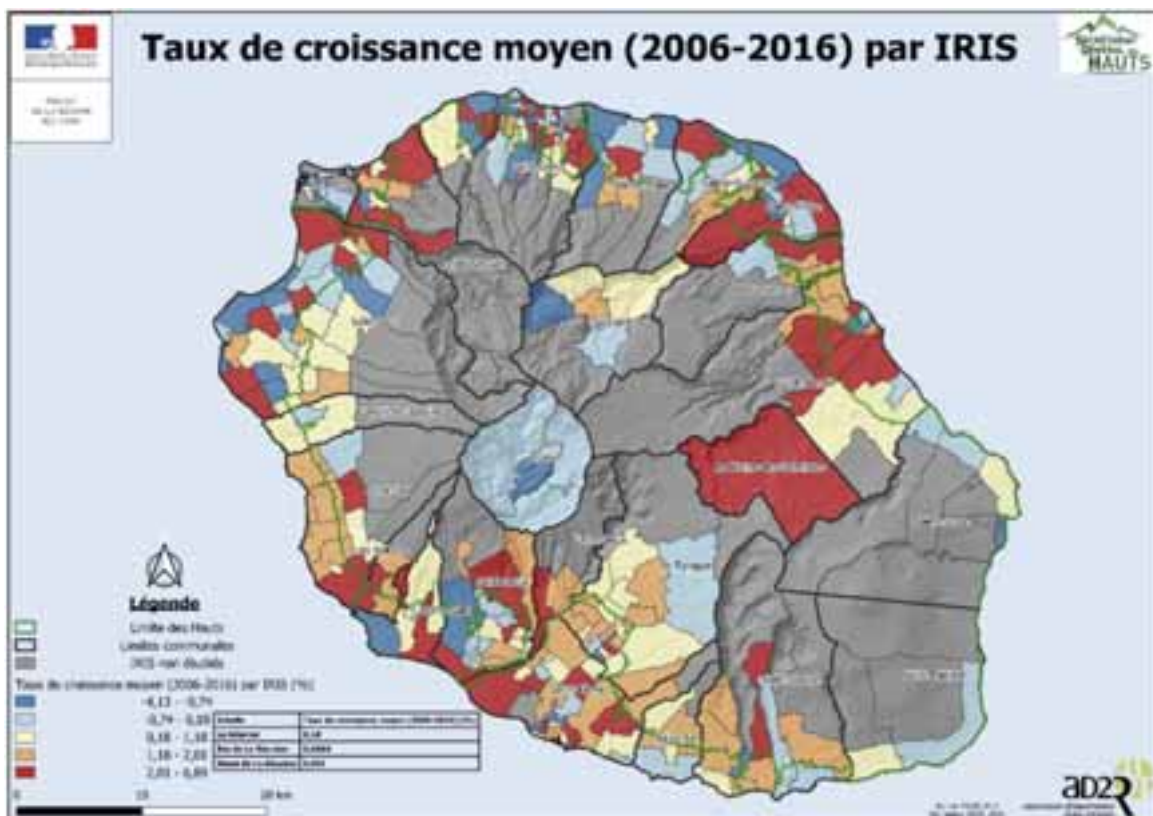
Afin d'observer les caractéristiques démographiques, sociales et économiques dans les Hauts, l'INSEE a développé une méthodologie particulière qui s'appuie notamment sur l'étude des IRIS (îlot regroupé pour l'information statistique). Comme son nom l'indique, un IRIS constitue une base de diffusion de données infra-communales, en fonction de critères géographiques et démographiques, sur un périmètre identifiable sans ambiguïté et stable dans le temps (source : www.insee.fr). A La Réunion, chacune des 24 communes dont le périmètre se situe dans la zone des Hauts est constituée de plusieurs IRIS. On y dénombre ainsi 113 IRIS.

180 000 moun dans les Hauts !

DOSSIER

HORIZON 2027

Quatre décennies de politiques publiques dans les Hauts ont permis d'y maintenir 179 824 habitants, soit 21 % de la population réunionnaise en 2016.



Sur la période 2006-2016, la population des Hauts a augmenté en moyenne de 0,99 % chaque année ; un taux légèrement supérieur à celui de l'ensemble de La Réunion (0,87 %). Il existe cependant des différences notables entre les Hauts les plus convoités, qui affichent des taux supérieurs à 1,5 % (La Plaine des Palmistes, la Possession, l'Entre-Deux, les Aviron, Saint-Louis, Saint-Pierre et Saint-Joseph) et les Hauts sans croissance démographique, voire en diminution de population. Cette dualité existe aussi dans les Bas.

La démographie réunionnaise se distingue par sa jeunesse ? Les Hauts suivent la tendance ! Ici, les moins de 29 ans représentent 43 % de la population, soit 77 792 jeunes. Les plus de 60 ans représentent pour leur part 15 % de la population des Hauts. Mais une tendance au vieillissement est constatée dans certaines communes, notamment à Cilaos, l'Entre-Deux, Petite-Île, les Aviron et Saint-Philippe, où le nombre de seniors est supérieur à la moyenne.

L'analyse de l'activité socioprofessionnelle dans les Hauts permet de mettre en évidence les constats suivants : 36 % des actifs occupés sont des employés, 24 % des ouvriers et 22 % des professions intermédiaires. Les Hauts affichent un taux de chômage de 37,4 % (supérieur de 2,6 points au taux de l'ensemble de l'île). En outre, certains territoires affichent des taux supérieurs à 40 % (Sainte-Rose, Saint-Philippe, Salazie), voire supérieurs à 45 %, à l'image de Saint-Joseph et Saint-Leu.

Les Hauts en activité

L'activité économique des Hauts s'appuie sur un tissu constitué de 18 418 établissements dont 2 712 associations, soit 15 % du contingent total de La Réunion en 2019. Analyse de quelques chiffres-clés.

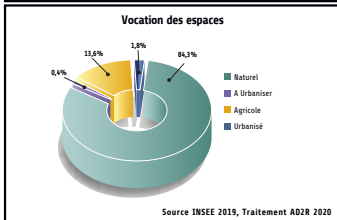
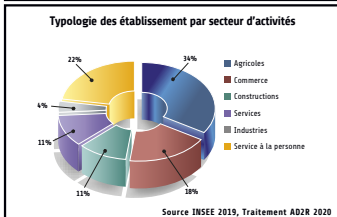
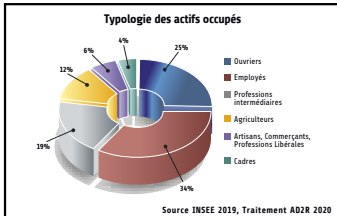
L'analyse des secteurs d'activités privilégiés dans les Hauts permet de constater que 27 % des établissements s'inscrivent dans le secteur primaire (agriculture, pêche, forêt...). Cela représente 5 022 établissements.

Le tertiaire marchand (commerce, transport, activités financières, hébergement & restauration, information & communication) demeure cependant prépondérant avec 8 811 établissements. A noter que 23,6 % de ces établissements sont commerciaux.

Du côté du tertiaire non marchand, la santé humaine et l'action sociale fournit le plus gros contingent (1 104 établissements), devant l'enseignement (525) et les services administratifs (19). Si l'on y ajoute les chiffres du secteur secondaire (c'est-à-dire les industries de transformation des matières premières) et le tissu associatif, les Hauts accueillent au total 18 418 établissements.



ZOOM sur les Hauts de l'Est



D'une superficie d'environ 740 km², la micro région Est représente 30% de l'île et les Hauts, avec leurs 633 km², y sont prépondérants (85%), abritant 431 km² de cœur du Parc National.

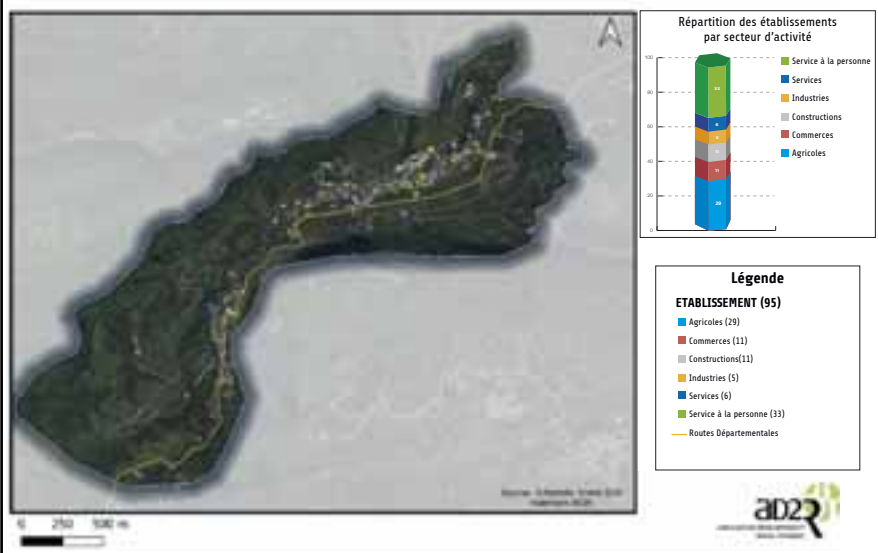
Les Hauts de l'Est, par comparaison aux autres micro régions, sont moins denses (119,4 hab/km² hors Cœur du Parc National), à l'instar de l'ensemble de la zone Est.

Au-delà du caractère de grande nature (84,3%), les Hauts de l'Est sont marqués par une forte vocation agricole (13,6%). La carte ci-dessus représente 36 quartiers des Hauts de l'Est. Soulignons que cette représentation diffère d'une représentation par IRIS en s'attachant à identifier des quartiers au sens de quartiers de vie.

Ces caractérisations, qu'elles soient à l'échelle des Hauts ou de quartiers, doivent contribuer à mieux appréhender la connaissance, la compréhension et éclairer l'action au bénéfice du développement des territoires.

Il faut l'entendre comme partie prenante d'un processus associant les acteurs ruraux à la co-construction d'une vision partagée où le débat, les liens inter-acteurs et inter-quartiers pourraient être tissés.

Etablissements présents sur le quartier de l'Abondance



Le site la refé!

Vous l'avez peut-être constaté, le site de l'AD2R a fait sa mue. Missions, actualités, portraits, carte des formations... Toutes ces informations sont désormais disponibles d'un simple clic sur une plateforme totalement renouvelée. Rendez-vous sur www.ad2r.re !



Terr des Hauts, magazine de l'association AD2R. Directrice de publication : Françoise Wong Pin. Rédaction : Olivier Ploch, Maquette : G3 sarl. Impression : NID Imprimerie. Tirage : 2 500 exemplaires. Dépôt légal à parution. Date de publication : Décembre 2020. Numéro ISSN : 1962-4905.



Une envie, une idée, un projet ?
 266, rue Maréchal Leclerc - 2e étage - 97400 - Saint-Denis
 0262 92 14 00 / contact@ad2r.re / www.ad2r.re